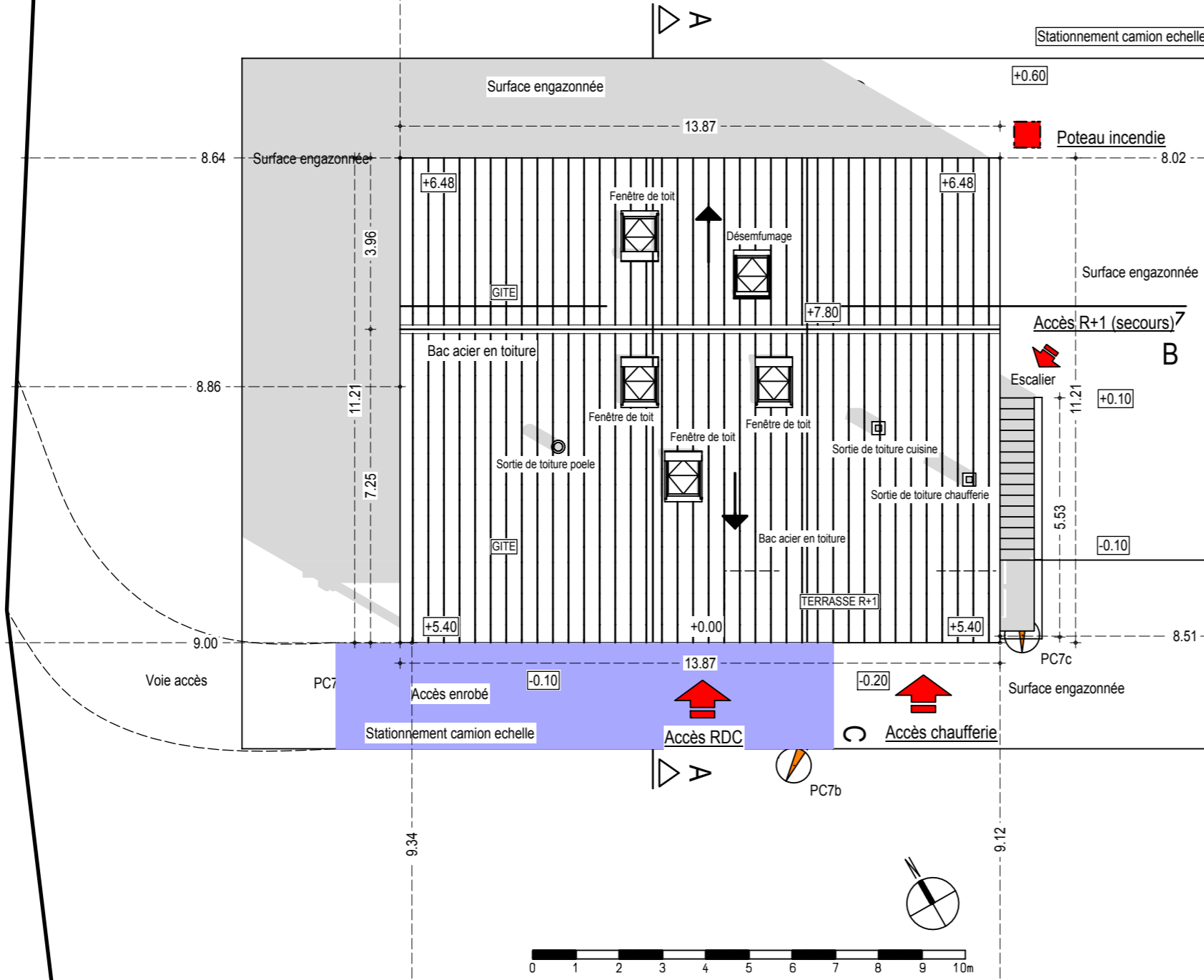
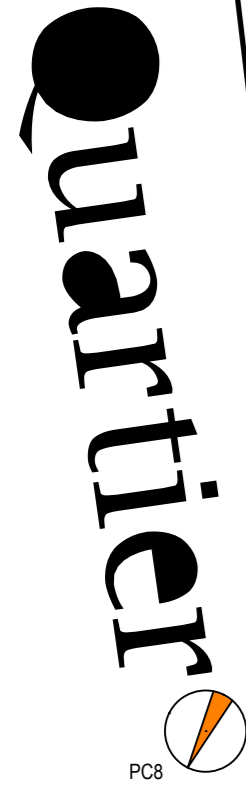


**Le plan représenté est existant, le projet ne modifie pas l'aspect extérieur, ni la toiture. Par conséquent ce plan est aussi la représentation du projet**



597

## 04530 - Val d'Oronaye

### Rénovation et extension intérieure d'un gîte GTA

Maitre de l'ouvrage :  
Commune de Val d'Oronaye  
Le village  
04530 Val d'Oronaye

Les plans de Permis de construire (APD) sont des documents administratifs pour l'obtention d'une autorisation à construire. Ils ne seront en aucun cas utilisés comme documents d'exécutions et constructifs. Ils représentent un principe architectural

APS	APD	PRO	DCE	ACT	EXE	DET	AOR
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Réf : 17.06

Ech : 1/125

Indice : -

Format : A3

Numéro : 4

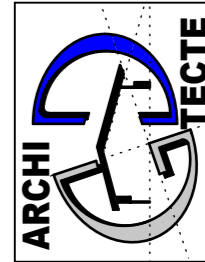
Date : Janvier 2022

Modifications

Désignation :  
Plan de masse  
Etat des lieux

Emission initiale du dossier DCE

Ce document est la propriété de l'architecte DPLG Guillaume DOMINICI - Il ne peut être modifié ou reproduit sans autorisation.



Guillaume DOMINICI

Architecte DPLG

16, chemin de la palun

04310 PEYRUIS

tel: 04.92.68.02.67 - Port 06.20.56.23.97

email: g.dominici@laposte.net